

Montréal, le 1^{er} avril 2014

Monsieur David Ullrich
Directeur exécutif
Alliance des villes
des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Bureau 2700
20 North Wacker Drive
Chicago (Illinois) 60606
ÉTATS-UNIS

robert.masson@bell.net

Monsieur le Directeur,

Au nom de la première ministre et chef du Parti Québécois, M^{me} Pauline Marois, permettez-moi de donner suite à votre lettre du 12 mars dernier, dans laquelle vous formulez des questions en regard de vos préoccupations sur plusieurs sujets touchant l'Alliance des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Plusieurs de vos interrogations portent sur les infrastructures municipales relatives à l'eau, comme l'assainissement ou encore l'accès aux cours d'eau et le réaménagement des berges. Sachez que le Parti Québécois s'est engagé le 14 mars dernier à tenir, s'il était appelé à former le prochain gouvernement, un grand rendez-vous sur l'eau pour réexaminer la Politique nationale de l'eau, sa mise en œuvre et son financement.

La politique nationale de l'eau adoptée en 2002 par le gouvernement du Parti Québécois comprenait un important volet sur les infrastructures municipales, comme l'assainissement et de traitement des eaux usées ainsi que l'accès aux cours d'eau et l'aménagement ou la protection des berges, enjeux qui intéressent particulièrement les membres de votre Alliance. Malheureusement, le Parti libéral du Québec, pendant ses neuf années au gouvernement, n'a pas pris les moyens nécessaires pour une mise en œuvre adéquate de la politique de l'eau. Une mise à jour est donc nécessaire, et ce grand rendez-vous en sera l'occasion pour aborder l'ensemble de ces thèmes et plusieurs autres associés à l'eau. Le monde municipal, ainsi que votre Alliance, seront des partenaires privilégiés pour participer à ce sommet.

1200, av. Papineau,
bureau 150,
Montréal (Québec)
H2K 4R5

Téléphone : 514-526-0020
Sans frais : 1-800-363-9531
Télécopieur : 514-526-0272

pq.org

Concernant les mesures d'adaptation aux changements climatiques, le gouvernement du Parti Québécois met graduellement de l'avant son Plan d'action contre les changements climatiques (PACC 2020), qui comprend un Fonds d'adaptation aux changements climatiques. Comme son nom l'indique, ce fonds permet le financement d'opérations et de mesures pour faire face aux défis des changements climatiques. Doté d'une enveloppe de 57,7 M\$, ce fonds est disponible pour financer les municipalités qui présentent des projets spécifiquement pour atténuer l'impact des changements climatiques sur leur territoire.

Pour répondre à vos questionnements relatifs à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles, nous vous rappelons que la ministre des Ressources naturelles et candidate de la circonscription de Vachon, M^{me} Martine Ouellet, s'est engagée à déposer un projet de loi sur les hydrocarbures inspiré du modèle du projet de loi sur les mines adopté en décembre 2013. Ce projet de loi permettait aux municipalités d'interdire certaines zones au développement minier en fonction de leur plan d'urbanisme. Des dispositions similaires dans la Loi sur les hydrocarbures pourront être soumises pour réflexion dans le processus d'adoption de cette loi.

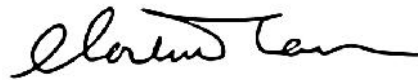
De plus, le ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire et candidat de la circonscription de Jonquière, M. Sylvain Gaudreault, a mentionné son intention de proposer une révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dans une lettre datée du 26 février 2014 adressée à votre Vice-président.

Pour répondre à vos préoccupations au sujet du transport de matières dangereuses, nous partageons votre position à l'effet que des fonds d'urgence devraient être mis en place pour assurer que les citoyens n'aient pas à assumer financièrement les risques associés au transport de ces matières sur leur territoire. Nous avons d'ailleurs exigé que la compagnie Enbridge fournisse une garantie en ce sens pour son projet d'inversion de la ligne 9B. Par ailleurs, nous avons créé la Table québécoise sur la sécurité ferroviaire et le transport de matières dangereuses à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic, pour mieux coordonner les interventions du Québec face au gouvernement fédéral et pour que le Québec ne parle que d'une seule voix.

Pour de plus amples informations sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter la plateforme du parti au lien suivant : <http://pq.org/plateforme/>

Le 7 avril prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois est déterminé à gouverner de façon courageuse pour un Québec plus prospère, plus accueillant, plus fort et plus indépendant, au bénéfice de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Nous convions les citoyens du Québec à faire le choix du Parti Québécois.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Caillé', with a stylized, flowing script.

Martin Caillé
Directeur du contenu